

# SÉJOUR SPORT Pleine nature

POUR LES 12-16 ANS



TORCHAMP

LOGEMENT EN GÎTE

DU 20 AU 24  
JUILLET



SPORTS-CO  
TIR À L'ARC

VTT  
ESCALADE

CANOË

## • TARIFS

- QF\* < 573 : 250€
- RÉSIDENT DAMIGNY : 280€
- RÉSIDENT CUA : 300€
- RÉSIDENT HORS CUA : 320€

\*QUOTIENT FAMILIAL

Contact  
E-mail : [usda@wanadoo.fr](mailto:usda@wanadoo.fr) ou  
<https://www.asso-usda.com>  
USDA : 02.33.28.08.17  
MAIRIE : 02.33.80.39.39

Date limite des dépôts des dossiers et règlement acompte (80€) à l'USDA  
(Gymnase Louvrier Alençon) **le 1er juillet!** Nombre de places limité!

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**FICHE D'INSCRIPTION ACM DAMIGNY / CERISE**  
**POUR LE MINI CAMP À TORCHAMP DU 20 AU 24 JUILLET 2026**

Date limite de dépôt des dossiers et règlement en Mairie de Damigny ou à l'USDA : Mercredi 1er juillet 2026

**Validation de l'inscription à réception de l'acompte. Prière de s'inscrire en avance. Nombre de places limité !**

**USDA Gymnase Louvrier, 22 avenue Koutiala - 61000 Alençon**

Tél : 02 33 28 08 17    E-mail : usda@wanadoo.fr

Je soussigné(e) : .....N°Tel (en cas d'urgence).....

Adresse : .....

Inscrit : mon fils / ma fille ..... Âge :.....

*(Un seul enfant par fiche d'inscription)*

	Quotient Familial < 573*	Résident Damigny	Résident CUA	Hors CUA
TARIF SÉJOUR	250€	280€	300€	320€

**LES BONS CAF, MSA, CHÈQUES VACANCES ET COUPONS SPORT SONT ACCEPTÉS**

**\* Validation du régime allocataire en mairie** : se munir des justificatifs de prestations : avis d'imposition 2025 et livret de famille

Si vous êtes bénéficiaire d'aides diverses (comité d'entreprise, ...)

- Besoin d'une facture
- Document à remplir (joindre les documents avec l'inscription)
  - Je m'engage à régler l'acompte de 80€ (de préférence par chèque, à l'ordre de l'USDA).
  - Je déclare avoir contracté une Assurance Responsabilité Civile dans le cadre familial ou scolaire.

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature des parents

**Règlement intérieur du mini camp :**

Les jeunes se doivent de respecter :

- Le matériel du lieu d'hébergement et de l'USDA (la dégradation volontaire, de vandalisme sur les locaux ou le matériel, feront l'objet d'une facturation)
- Le personnel du lieu d'hébergement, les animateurs et leurs camarades physiquement, verbalement et moralement
- Le silence à 22h demandé par le lieu d'hébergement

Il est formellement interdit de :

- Fumer, vapoter, consommer de l'alcool et de la drogue
- Photographier des personnes pour un usage personnel sans leur demander leur avis au préalable
- Introduire sur le camp des objets pouvant être dangereux (cutter, aiguilles, couteaux, pétard...)
- L'usage du téléphone portable (sauf cas exceptionnel), de tablette, console de jeu est interdit durant les activités communes

Signature du jeune

**DÉPART (rendez-vous) le 20/07/2026 du gymnase Mazeline : 08h30**

**ARRIVÉE le 24/07/2026 au gymnase Mazeline : 13h00**

## **LISTE D'ÉQUIPEMENT**

### **FOURNI :**

- Repas fournis mais cuisinés par les jeunes et les animateurs.

### **À PRÉVOIR :**

- Pour la nuit en gîte : sac de couchage, drap housse de matelas, oreiller + taie, pyjama
- Pour les repas : vaisselle personnelle (assiette, couverts, bol, verre/gourde), torchon à vaisselle
- Pour le canoë-kayak : coupe-vent/imperméable, maillot de bain, tenue lycra ou thermique, chaussures adaptées à l'eau ou anciennes chaussures.
- Pour l'escalade, si vous en possédez, des chaussons.
- Pour la randonnée, et les activités physiques : tenue de sport adaptée, des chaussures de sport pour marcher et courir.
- Pour les veillées : tenue chaude (veste, manteau, sweat, écharpes, plaid)
- Pour le confort et la sécurité : plusieurs tenues de sport (t-shirt, pantalon, short, chaussettes, sous vêtements, sweat, veste, manteau), au moins 2 paires des chaussures (une pour l'eau et une sèche), lunettes de soleil et cordon, crème solaire, gourde, casquette, nécessaire de toilette, serviette de toilette, sac à dos, sac pour le linge sale, lampe de poche.
- Bonus : jeux de société personnel, encas si besoin!
- Ne pas apporter d'objet de valeur (montre, bijoux, objets électroniques...)
- ***BREVET DE SAVOIR NAGER DE 25 MÈTRES OBLIGATOIRE!***
- **APPORTER UN PIQUE-NIQUE POUR LE REPAS DU LUNDI 20 MIDI !**

**Réunion d'information programmée le Mardi 7Juillet à 18h30 au complexe  
Mazeline (salle des fêtes)**